

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-534

présenté par

M. Daniel, M. Haury, Mme Bureau-Bonnard, M. Buchou, Mme Krimi, Mme Mörch, Mme Rilhac,
Mme Brulebois, M. Vignal, Mme Kerbarh et M. Alauzet

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Santé »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	0	2 000 000
Protection maladie	2 000 000	0
TOTAUX	2 000 000	2 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'amendement vise à augmenter de deux millions d'euros les crédits dédiés à la prévention, sécurité sanitaire et offre de soins, afin de poursuivre la recherche scientifique en homéopathie afin d'attester ou non de l'efficacité de l'homéopathie dans notre système de santé.

Ainsi, il est proposé de minorer le crédit de l'action 11 « Pilotage de la politique de santé publique », du programme Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins de 2 000 000 euros afin de majorer le crédit de l'action 2 « Aide médicale de l'Etat », du programme Protection maladie de 2 000 000 d'euros.

L'homéopathie contribue à diminuer la consommation médicamenteuse et donc à combattre l'antibiorésistance, reconnue au niveau international comme étant un problème majeur en termes de santé humaine et animale. À l'échelle mondiale, les résistances microbiennes seraient quant à elles responsables de 700 000 morts par an.

Par ailleurs, l'homéopathie participe pleinement à la lutte contre la polymédication. Effectivement, les patients polypathologiques, en particulier âgés, peuvent fréquemment se voir prescrire de nombreux médicaments. Cela induit des risques importants d'effets indésirables et augmente le risque d'interactions médicamenteuses pouvant se révéler mortelles dans certains cas. La polymédication peut donc concrètement altérer la qualité de vie, majorer le risque d'hospitalisation et même augmenter la mortalité.

Chaque jour, environ 4 000 médecins prescrivent des traitements homéopathiques de façon experte en première intention. Chez les médecins généralistes, un sur trois affirme prescrire quotidiennement des médicaments homéopathiques et 74% des utilisateurs les jugent efficaces. La pratique trouve également sa place à l'hôpital, dans les services de pédiatrie, de gynécologie ou encore d'oncologie où elle est utilisée en complément des chimiothérapies et des radiothérapies. En effet, on estime actuellement qu'entre 30% et 50% des malades atteints d'un cancer l'utilise en soins de support pour réduire les effets secondaires des traitements dits traditionnels.